

Défavorisation matérielle et sociale du territoire de réseau local de services (RLS) d'Antoine-Labelle, 2011

Ce document contient des outils sur l'indice local de défavorisation matérielle et sociale pour la population du territoire de RLS d'Antoine-Labelle. Il peut être utile à ceux qui planifient et organisent des services à l'intérieur du territoire en prenant en considération la défavorisation¹.

Le document présente dans un premier temps une introduction au concept de la défavorisation matérielle et sociale. Ensuite, se décline une série d'outils comprenant des cartes et des tableaux. Chacun des outils comporte une interprétation basée sur les résultats de l'indice. Cette interprétation, fondée sur une analyse statistique, aurait avantage à être validée et bonifiée par des connaissances réelles du terrain.

Les outils sont organisés en trois sections :

- 1) La défavorisation matérielle :
 - carte de la défavorisation matérielle
 - tableau de la répartition de la population selon les catégories de défavorisation matérielle
- 2) La défavorisation sociale :
 - carte de la défavorisation sociale
 - tableau de la répartition de la population selon les catégories de défavorisation sociale
- 3) La défavorisation matérielle et sociale combinée :
 - carte de la défavorisation matérielle et sociale
 - tableau de la répartition de la population selon les profils de défavorisation matérielle et sociale

¹ Une version de l'indice de défavorisation de la région des Laurentides est disponible sur le site Internet cité plus bas pour ceux qui ont besoin d'analyser la défavorisation dans une perspective régionale.

QU'EST-CE QUE L'INDICE DE DÉFAVORISATION?

Une mesure de type écologique

Elle ne réfère pas à la condition des individus, mais à celle de l'ensemble de la population d'un territoire donné.

Une mesure relative

L'indice de défavorisation est calculé pour un territoire qui peut être un pays, une province, une région, un territoire de réseau local de services (RLS) ou une municipalité régionale de comté (MRC). Le niveau de défavorisation de chaque petit secteur se positionne par rapport à l'ensemble du territoire dont il fait partie. Ce n'est donc pas une mesure de la pauvreté. Les secteurs les plus défavorisés d'un territoire riche économiquement ne sont pas nécessairement pauvres.

Une mesure par petit secteur géographique

L'indice se compose généralement de données compilées par **aires de diffusion** qui sont de petits secteurs de 400 à 700 habitants délimités pour le recensement de la population. La dimension géographique de l'aire de diffusion peut être très petite en milieu urbain et très vaste en milieu rural.

Une mesure statistique qui intègre différents indicateurs

L'indice est calculé² à partir de six indicateurs répartis selon les deux dimensions :

- 1) la **dimension matérielle**, qui décrit les conditions économiques d'une communauté ou d'un voisinage;
- 2) la **dimension sociale**, qui illustre certaines caractéristiques des conditions sociales dans la population d'un territoire.

Ces deux dimensions peuvent être combinées afin de distinguer les territoires les plus défavorisés et ceux qui le sont le moins à la fois aux plans matériel et social.

Cet indice combiné vient alors documenter un niveau de vulnérabilité accru, la fragilité du réseau social étant susceptible d'entraîner des difficultés économiques, et vice-versa.

Dimension matérielle

Proportion de personnes sans
diplôme d'études secondaires

Revenu personnel moyen

Proportion de personnes
occupant un emploi

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur les ménages (ENM), 2011

Dimension sociale

Proportion de personnes
séparées, divorcées ou veuves

Proportion de familles
monoparentales

Proportion de personnes vivant
seules

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011

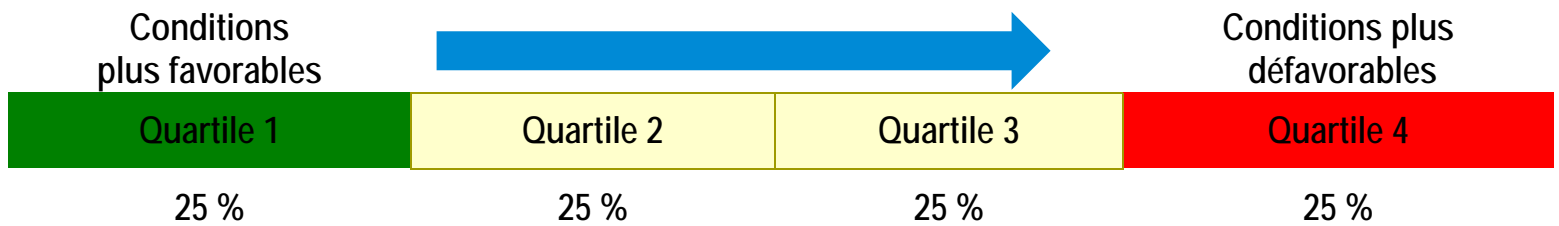
² Le calcul de l'indice a été produit par l'Institut national de santé publique.

COMMENT COMPRENDRE LES RÉSULTATS DE L'INDICE?

Les secteurs sont classés du plus favorisé au plus défavorisé

Pour chaque dimension de l'indice local, les aires de diffusion sont classées de la plus favorisée à la plus défavorisée. Ensuite, elles sont regroupées en quatre groupes égaux comprenant 25 % de la population du territoire qu'on appelle des quartiles.

Trois niveaux de défavorisation sont définis pour chaque dimension de l'indice : le niveau le plus favorisé (quartile 1), le niveau moyen (quartiles 2 et 3), le niveau le plus défavorisé (quartile 4).



Populations de référence

Ce classement des aires de diffusion par quartiles se fait par rapport à un territoire de référence plus vaste. Différentes versions de l'indice sont produites selon différents territoires de référence.

Le présent document réfère plus spécifiquement à l'indice local de défavorisation pour le territoire d'Antoine-Labelle, afin de permettre la comparaison des municipalités à l'intérieur du territoire.

Les dimensions matérielles et sociales de l'indice peuvent être combinées

En combinant les quartiles des deux dimensions de l'indice, on positionne la population selon cinq profils de défavorisation matérielle et sociale.

		Sociale				
		Très favorisé → Très défavorisé				
Matérielle		Q1	Q2	Q3	Q4	Total
	Très favorisé	1	2	2	3	25 %
	Q1	2	2	2	3	25 %
	Q2	2	2	2	3	25 %
	Q3	2	2	2	3	25 %
Q4	4	4	4	5	25 %	
Très défavorisé	défavorisation sociale	25 %	25 %	25 %	25 %	100 %

Profil 1 – Conditions matériellement et socialement plus favorables

Profil 2 – Conditions moyennes matériellement et/ou socialement

Profil 3 – Conditions socialement plus défavorables (mais pas matériellement)

Profil 4 – Conditions matériellement plus défavorables (mais pas socialement)

Profil 5 – Conditions matériellement et socialement plus défavorables

LES FORCES ET LES LIMITES DE L'INDICE LOCAL DE DÉFAVORISATION



Les forces

- ▶ Il donne une vision globale de la situation d'un territoire en combinant des indicateurs traduisant des dimensions matérielles et sociales.
- ▶ Il permet de comparer les écarts socioéconomiques entre des municipalités.
- ▶ Il aide à identifier les potentialités et les vulnérabilités de la population des municipalités.

Les limites

- ▶ Moins représentatif de la réalité dans les endroits où l'on trouve une grande mixité sociale. Par exemple, en milieu rural, les aires de diffusion sont très vastes et la population peut être moins homogène. C'est pourquoi dans les municipalités comptant peu d'habitants la population se retrouve toute dans le même profil. Les données ne permettent pas d'observer les nuances dans le profil de ces municipalités.
- ▶ La densité de population n'est pas représentée sur les cartes de défavorisation. Par exemple, un secteur occupant une grande surface sur une carte ne contient pas nécessairement une population plus importante qu'un autre secteur plus petit. C'est pourquoi il faut faire attention en comparant les cartes de zones rurales et urbaines.
- ▶ N'étant pas une mesure basée sur les données individuelles, les nombres présentés dans les tableaux indiquent le nombre de personnes vivant dans les secteurs des différents niveaux de défavorisation. Des personnes habitant dans un secteur ne partagent pas nécessairement les mêmes caractéristiques que la moyenne du secteur.
- ▶ Les données sur la défavorisation matérielle proviennent de questionnaires complétés par les répondants sur une base volontaire lors de l'enquête nationale sur les ménages (ENM) en 2011. Certains secteurs comportent un taux global de non-réponse plus élevé pouvant augmenter le risque de biais sur l'estimation. L'indice de défavorisation de 2011 est plus fiable au niveau national, provincial ou régional qu'à des échelles plus fines. La prudence est recommandée lors de l'utilisation de l'indice à une échelle locale, les risques d'erreur de classification sont alors plus élevés.

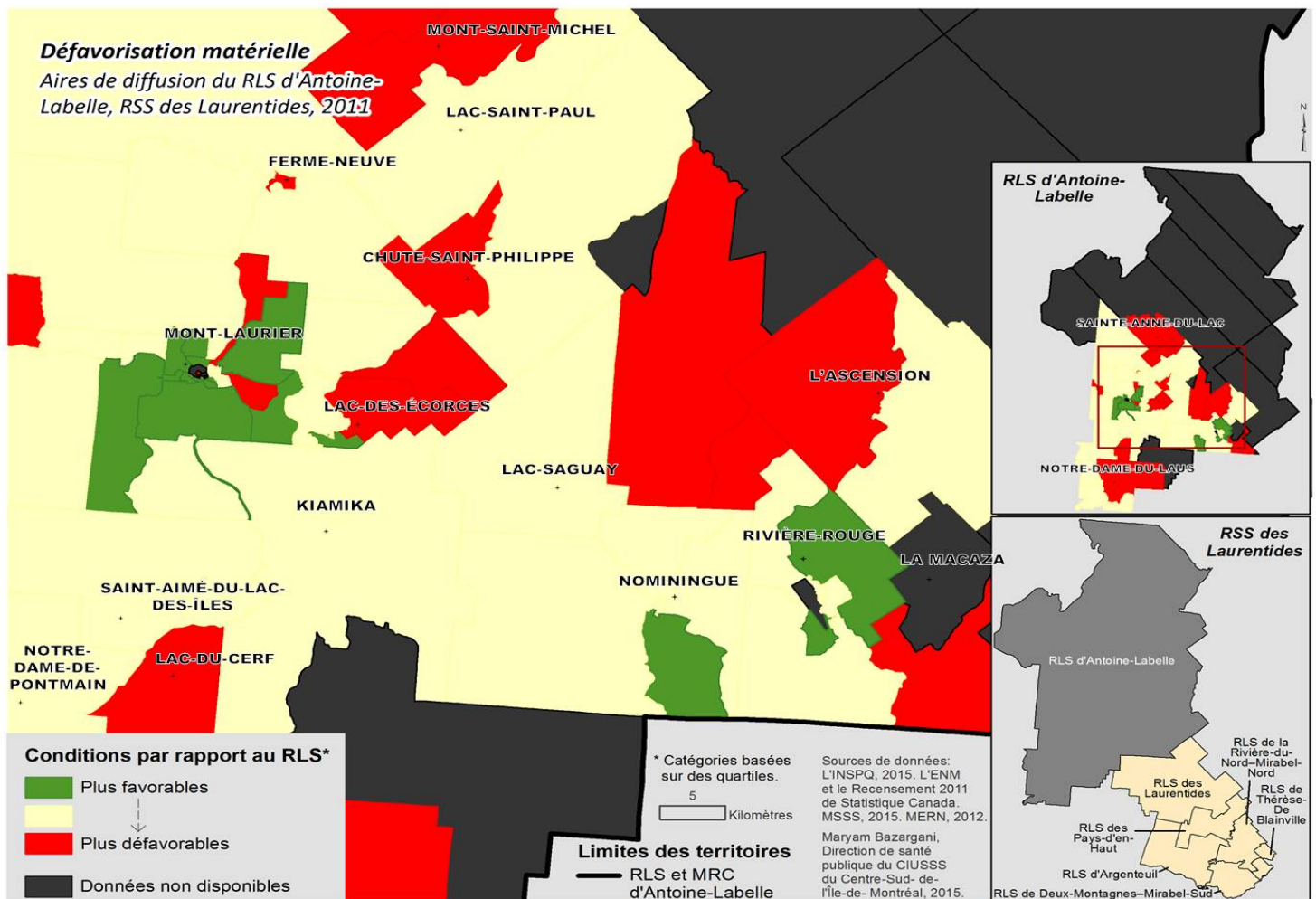
UTILITÉ DES OUTILS

- ▶ Les cartes et les tableaux permettent d'avoir une connaissance du profil économique et social du territoire.
- ▶ Une cartographie des niveaux de défavorisation par aires de diffusion peut contribuer à localiser les secteurs les plus défavorisés par rapport aux autres. On facilite ainsi la prise en compte dans la planification d'enjeux comme l'accessibilité des services pour les populations les plus vulnérables, la priorisation de milieux d'intervention ou l'allocation de ressources.
- ▶ Les tableaux permettent de caractériser le profil économique et social des municipalités par rapport à la région. Il est ainsi possible de comparer le profil des municipalités du territoire de RLS.
- ▶ Ces informations seraient notamment susceptibles d'aider à la prise de décisions concernant la planification de la distribution de services dans le territoire de RLS et le déploiement de services de proximité. Elles pourraient aussi servir à pondérer des choix d'optimisation pour tenir compte des populations plus vulnérables.

Carte de la DÉFAVORISATION MATÉRIELLE, territoire de réseau local de services (RLS) d'Antoine-Labelle, 2011

Description :

La carte présente la version locale de l'indice de défavorisation matérielle répartie en trois catégories, allant de la plus favorable à la plus défavorable.



Constats :

- Les secteurs les plus défavorisés sur le plan matériel sont dispersés géographiquement dans le territoire.
- On retrouve des secteurs ayant des conditions matérielles plus défavorables (rouge) dans les municipalités de Sainte-Anne-du-Lac, Mont-Saint-Michel, Ferme-Neuve, Mont-Laurier, Chute-Saint-Philippe, Lac-des-Écorces, L'Ascension, Rivière-Rouge, La Macaza, Lac-du-Cerf et Notre-Dame-du-Laus.

Répartition de la population selon les niveaux de DÉFAVORISATION MATÉRIELLE, territoire de réseau local de services (RLS) d'Antoine-Labelle, 2011

Description :

Le tableau présente la répartition de la population du territoire de RLS et de ses municipalités selon quatre niveaux de la version locale de l'indice défavorisation matérielle allant du niveau le plus favorisé (quartile 1) au plus défavorisé (quartile 4). Il quantifie la défavorisation en présentant le nombre et la proportion de personnes résidant dans des secteurs de chacune des catégories.

	Conditions plus favorables		----->				Population ¹ avec indice	Population totale
	Quartile 1		Quartiles 2 et 3		Quartile 4			
	N	%	N	%	N	%		
RLS d'Antoine-Labelle	7 800	23,7	16 600	50,6	8 400	25,7	32 800	35 200
Notre-Dame-du-Laus	0	0,0	1 000	66,4	500	33,6	1 500	1 500
Notre-Dame-de-Pontmain	0	0,0	700	100,0	0	0,0	700	700
Lac-du-Cerf	0	0,0	0	0,0	400	100,0	400	400
Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	0	0,0	800	100,0	0	0,0	800	800
Kiamika	0	0,0	800	100,0	0	0,0	800	800
Nomingue	300	15,4	1 700	84,6	0	0,0	2 000	2 000
Rivière-Rouge	1 000	23,3	2 100	51,6	1 000	25,1	4 100	4 600
La Macaza	0	0,0	0	0,0	500	100,0	500	1 100
L'Ascension	0	0,0	400	48,5	400	51,5	800	800
Lac-Saguay	0	0,0	400	100,0	0	0,0	400	400
Chute-Saint-Philippe	0	0,0	500	53,4	400	46,6	900	900
Lac-des-Écorces	400	15,6	1 200	45,7	1 100	38,7	2 700	2 700
Mont-Laurier	6 100	48,4	4 600	36,2	1 900	15,4	12 600	13 800
Ferme-Neuve	0	0,0	1 900	67,3	900	32,7	2 800	2 800
Lac-Saint-Paul	0	0,0	500	100,0	0	0,0	500	500
Mont-Saint-Michel	0	0,0	0	0,0	600	100,0	600	600
Sainte-Anne-du-Lac	0	0,0	0	0,0	600	100,0	600	600
<i>Territoires non organisés</i>	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	10

¹ La population couverte par l'indice représente essentiellement la population vivant dans les ménages privés couverte par le Recensement et l'Enquête nationale sur les ménages (ENM) de 2011. Elle ne comprend pas les résidents de ménages collectifs tels que des centres d'hébergement et des pénitenciers, de même que ceux des secteurs pour lesquels les données de l'ENM ne sont pas disponibles.

Note : Les nombres sont arrondis à la centaine; la somme des nombres des municipalités peut différer du nombre pour le territoire.

Sources : Statistique Canada, Enquête nationale sur les ménages (ENM) de 2011. Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), compilations de données, 2015.

Constats :

Des municipalités plus défavorisées matériellement

- Plusieurs municipalités comportent une proportion plus importante de leur population qui réside dans des secteurs ayant les conditions matérielles plus défavorables que la moyenne du territoire, soit Notre-Dame-du-Laus, Lac-du-Cerf, La Macaza, L'Ascension, Chute-Saint-Philippe, Lac-des-Écorces, Ferme-Neuve, Mont-Saint-Michel et Sainte-Anne-du-Lac.

La répartition de la défavorisation matérielle parmi la population de chacune des municipalités

- On retrouve quatre municipalités dont l'ensemble de la population habite des secteurs où les conditions matérielles sont plus défavorables (quartile 4), soit les municipalités du Lac-du-Cerf, Mont-Saint-Michel, Sainte-Anne-du-Lac et de La Macaza.
- On remarque quatre municipalités dont la population est répartie dans les secteurs de conditions moyennes (quartiles 2 et 3) et dans les secteurs les plus défavorisés du territoire (quartile 4), soit les municipalités de Notre-Dame-du-Laus, de L'Ascension, de Chute-Saint-Philippe et de Ferme-Neuve.
- Il y a cinq municipalités dont la population se retrouve entièrement dans les secteurs de conditions de défavorisation moyennes (quartiles 2 et 3), soit les municipalités Notre-Dame-de-Pontmain, Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, Kiamika, Lac-Saguay et Lac-Saint-Paul.
- La population de Rivière-Rouge suit la même répartition de défavorisation que celle de l'ensemble du territoire dans les trois catégories.
- La municipalité de Lac-des-Écorces est répartie dans les trois catégories de défavorisation, mais on retrouve une plus grande proportion de la population dans les secteurs les plus défavorisés (quartile 4) que dans l'ensemble du territoire.
- La population de Mont-Laurier est aussi répartie dans les trois catégories de défavorisation, mais on en retrouve une plus grande proportion vivant dans les secteurs les plus favorisés (quartile 1).
- La population de Nomingue se retrouve en grande partie dans les secteurs de défavorisation moyenne (quartiles 2 et 3), mais également une faible proportion dans un secteur ayant les conditions parmi les plus favorables du territoire (quartile 1).

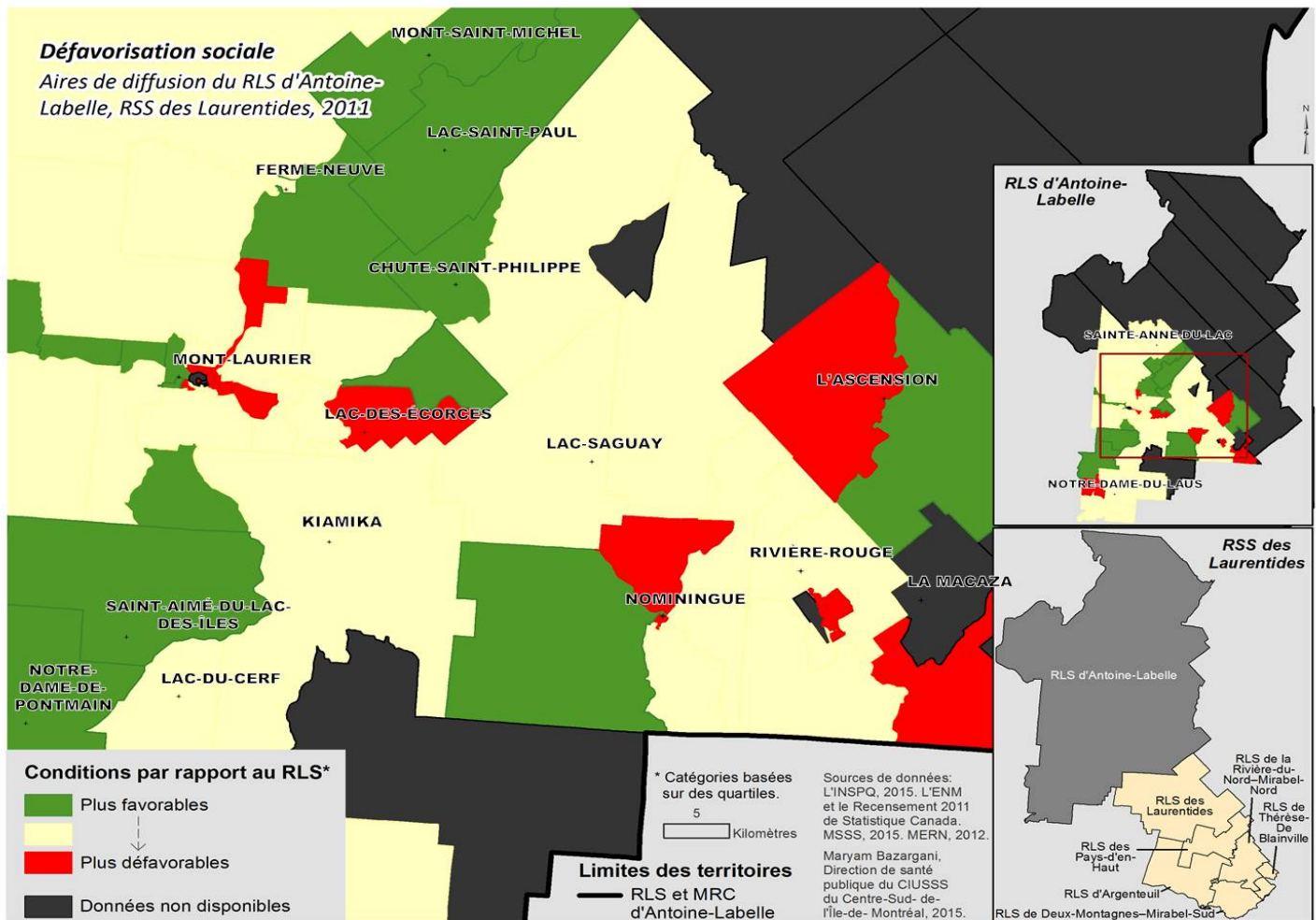
La défavorisation matérielle en nombre de personnes

- Environ 8 400 personnes vivent dans les secteurs les plus défavorisés du territoire de RLS d'Antoine-Labelle (quartile 4).
- C'est dans les municipalités les plus peuplées que l'on retrouve le plus grand nombre de personnes habitant les secteurs les plus défavorisés, soit dans Mont-Laurier, Rivière-Rouge, Lac-des-Écorces et Ferme-Neuve.

Carte de la DÉFAVORISATION SOCIALE, territoire de réseau local de services (RLS) d'Antoine-Labelle, 2011

Description :

La carte présente la version locale de l'indice de défavorisation sociale répartie en trois catégories, allant de la plus favorable à la plus défavorable.



Constats :

- Les secteurs les plus défavorisés sur le plan social sont dispersés géographiquement dans le territoire.
- On retrouve des secteurs ayant des conditions sociales plus défavorables (rouge) dans les municipalités de Mont-Laurier, Lac-des-Écorces, L'Ascension, Nominuingue, Rivière-Rouge, La Macaza et Notre-Dame-du-Laus.

Répartition de la population selon les niveaux de DÉFAVORISATION SOCIALE, territoire de réseau local de services (RLS) d'Antoine-Labelle, 2011

Description :

Le tableau présente la répartition de la population du territoire de RLS et de ses municipalités selon quatre niveaux de la version locale de l'indice défavorisation sociale allant du niveau le plus favorisé (quartile 1) au plus défavorisé (quartile 4). Il quantifie la défavorisation en présentant le nombre et la proportion de personnes résidant dans des secteurs de chacune des catégories.

	Conditions plus favorables		----->				Conditions plus défavorables		Population avec indice ¹	Population totale
	Quartile 1		Quartiles 2 et 3		Quartile 4					
	N	%	N	%	N	%	N	N		
RLS d'Antoine-Labelle	7 800	23,6	16 500	50,4	8 500	26,0	32 800	35 200		
Notre-Dame-du-Laus	0	0,0	1 100	69,9	500	30,1	1 500	1 500		
Notre-Dame-de-Pontmain	700	100,0	0	0,0	0	0,0	700	700		
Lac-du-Cerf	0	0,0	400	100,0	0	0,0	400	400		
Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	800	100,0	0	0,0	0	0,0	800	800		
Kiamika	0	0,0	800	100,0	0	0,0	800	800		
Nominingue	400	19,4	900	43,2	800	37,4	2 000	2 000		
Rivière-Rouge	0	0,0	3 200	77,5	900	22,5	4 100	4 600		
La Macaza	0	0,0	0	0,0	500	100,0	500	1 100		
L'Ascension	400	48,5	0	0,0	400	51,5	800	800		
Lac-Saguay	0	0,0	400	100,0	0	0,0	400	400		
Chute-Saint-Philippe	400	46,6	500	53,4	0	0,0	900	900		
Lac-des-Écorces	500	17,8	1 700	61,3	600	20,9	2 700	2 700		
Mont-Laurier	2 900	23,0	4 700	37,7	4 900	39,3	12 600	13 800		
Ferme-Neuve	500	19,4	2 300	80,6	0	0,0	2 800	2 800		
Lac-Saint-Paul	500	100,0	0	0,0	0	0,0	500	500		
Mont-Saint-Michel	600	100,0	0	0,0	0	0,0	600	600		
Sainte-Anne-du-Lac	0	0,0	600	100,0	0	0,0	600	600		
Territoires non organisés	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	10		

¹ La population couverte par l'indice représente essentiellement la population vivant dans les ménages privés couverte par le Recensement et l'Enquête nationale sur les ménages (ENM) de 2011. Elle ne comprend pas les résidents de ménages collectifs tels que des centres d'hébergement et des pénitenciers, de même que ceux des secteurs pour lesquels les données de l'ENM ne sont pas disponibles.

Note : Les nombres sont arrondis à la centaine; la somme des nombres des municipalités peut différer du nombre pour le territoire.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011. Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), compilations de données, 2015.

Constats :

Des municipalités plus défavorisées socialement

Plusieurs municipalités comportent une proportion plus importante de leur population qui réside dans des secteurs ayant les conditions sociales plus défavorables que la moyenne du territoire, soit Notre-Dame-du-Laus, Nominingue, La Macaza, L'Ascension et Mont-Laurier.

La répartition de la défavorisation sociale parmi la population de chacune des municipalités du territoire d'Antoine-Labelle

- ▶ Toute la population de La Macaza se retrouve dans un secteur parmi les plus défavorisés socialement (quartile 4) du territoire d'Antoine-Labelle.
- ▶ La moitié de la population de l'Ascension habite des secteurs parmi les plus défavorisés socialement (quartile 4) et l'autre moitié habite dans des secteurs ayant les conditions les plus favorables socialement (quartile 1).
- ▶ Plus de 30 % de la population des municipalités de Notre-Dame-du-Laus et de Rivière-Rouge se retrouve dans des secteurs ayant les conditions sociales plus défavorables (quartile 4) et le reste dans des conditions sociales moyennes (quartiles 2 et 3).
- ▶ Les populations du Lac-des-Écorces, de Nominingue et de Mont-Laurier sont réparties dans tous les niveaux de défavorisation sociale, mais on retrouve des proportions plus élevées que la moyenne du territoire dans des secteurs ayant des conditions plus défavorables (quartiles 4) pour Nominingue et Mont-Laurier.
- ▶ L'ensemble de la population des municipalités de Lac-du-Cerf, de Kiamika, de Lac-Saguay et de Sainte-Anne-du-Lac se retrouve dans des conditions sociales moyennes (quartiles 2 et 3).
- ▶ On remarque que la population de Chute-Saint-Philippe est répartie presque également dans des secteurs plus favorisés socialement (quartile 1) et moyennement favorisés socialement (quartiles 2 et 3) alors que dans Ferme-Neuve, une grande proportion de la population habite des secteurs de conditions sociales moyennes (quartiles 2 et 3) et une faible partie dans les secteurs plus favorisés (quartile 1).
- ▶ La population des municipalités de Notre-Dame-de-Pontmain, de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, de Lac-Saint-Paul et du Mont-Saint-Michel habite dans les secteurs plus favorisés socialement (quartile 1).

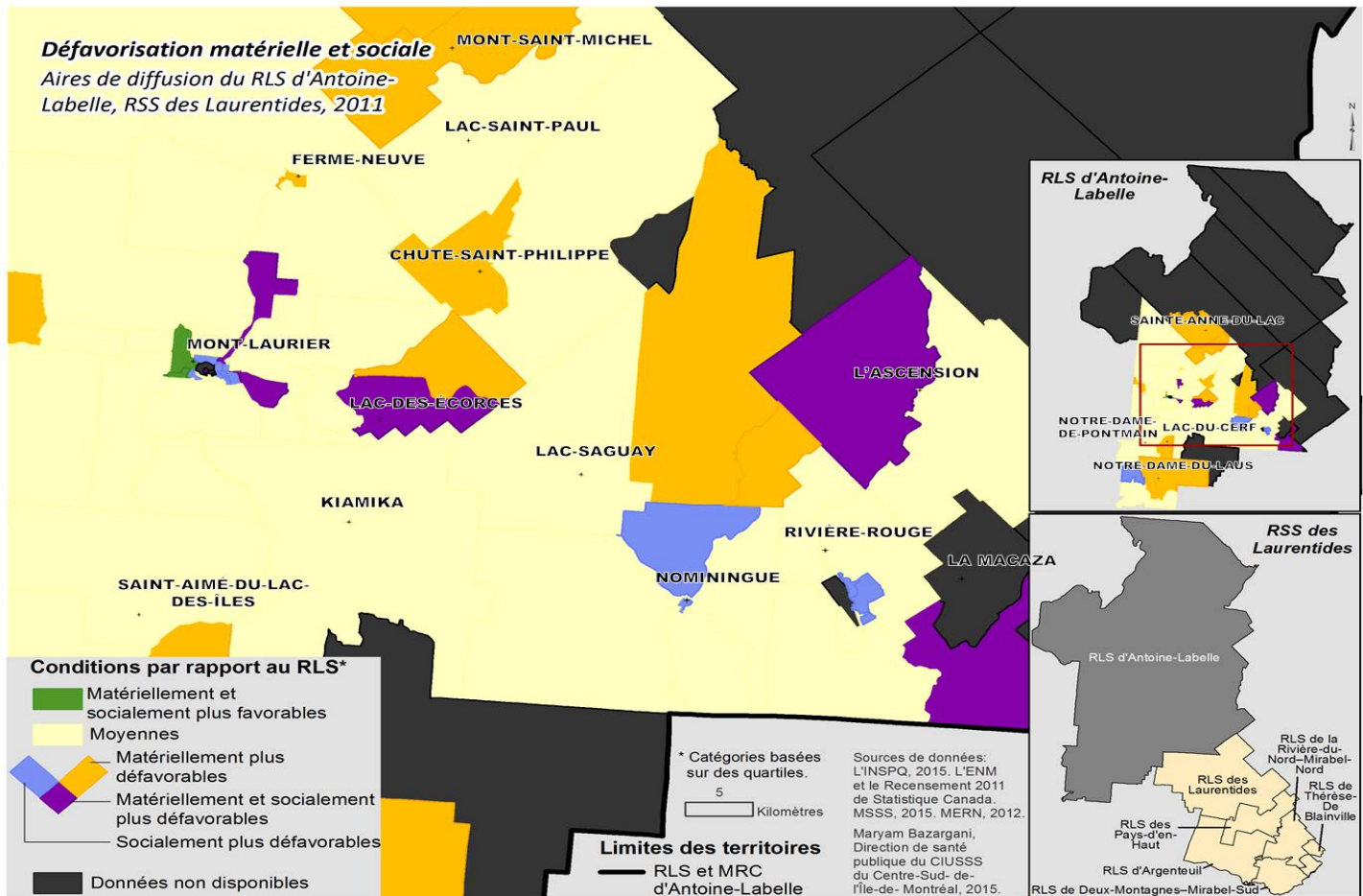
La défavorisation sociale en nombre de personnes

- ▶ Les secteurs ayant les conditions sociales les plus défavorables (quartile 4) comptent environ 8 500 personnes.
- ▶ Plus de la moitié des personnes habitant les secteurs les plus défavorisés socialement résident dans Mont-Laurier.

Carte de la DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE, territoire de réseau local de services (RLS) d'Antoine-Labelle, 2011

Description :

La carte présente la répartition de la défavorisation matérielle et sociale en cinq profils.



Constats :

- Les secteurs les plus défavorisés à la fois sur le plan matériel et social (violet) sont dispersés géographiquement dans le territoire. Ils se trouvent à Mont-Laurier, Lac-des-Écorces, L'Ascension et La Macaza.
- Les secteurs où les conditions sont matériellement plus défavorables seulement (jaune foncé) représentent l'ensemble de la population de Lac-du-Cerf, du Mont-Saint-Michel et de Sainte-Anne-du-Lac. On retrouve un nombre important de personnes habitant des secteurs de ce profil dans Rivière-Rouge (1 029 personnes) et Ferme-Neuve (924 personnes).
- Environ le tiers de la population de Notre-Dame-du-Laus et de Nominingue vit dans des secteurs où les conditions sont socialement plus défavorables seulement (bleu).

Répartition de la population selon les profils de DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE, territoire de réseau local de services (RLS) d'Antoine-Labelle, 2011

Description :

Le tableau combine les dimensions matérielles et sociales de la défavorisation. Il répartit la population du territoire de RLS et de ses municipalités selon les cinq profils de défavorisation. Le tableau quantifie la défavorisation en présentant le nombre et la proportion de personnes résidant dans des secteurs de chacun des profils.

	Profil 1		Profil 2		Profil 3		Profil 4		Profil 5		Population couverte par l'indice ¹
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes matériellement ET socialement		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)		matériellement ET socialement plus défavorables		
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
RLS d'Antoine-Labelle	1 100	3,2	17 900	54,5	5 400	16,6	5 300	16,3	3 100	9,4	32 800
Notre-Dame-du-Laus	0	0,0	600	36,3	500	30,1	500	33,6	0	0,0	1 500
Notre-Dame-de-Pontmain	0	0,0	700	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	700
Lac-du-Cerf	0	0,0	0	0,0	0	0,0	400	100,0	0	0,0	400
Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	0	0,0	800	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	800
Kiamika	0	0,0	800	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	800
Nominique	0	0,0	1 300	62,6	800	37,4	0	0,0	0	0,0	2 000
Rivière-Rouge	0	0,0	2 100	52,4	900	22,5	1 000	25,1	0	0,0	4 100
La Macaza	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	500	100,0	500
L'Ascension	0	0,0	400	48,5	0	0,0	0	0,0	400	51,5	800
Lac-Saguay	0	0,0	400	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	400
Chute-Saint-Philippe	0	0,0	500	53,4	0	0,0	400	46,6	0	0,0	900
Lac-des-Écorces	0	0,0	1 700	61,3	0	0,0	500	17,8	600	20,9	2 700
Mont-Laurier	1 100	8,4	6 300	49,9	3 300	26,3	300	2,4	1 600	13,0	12 600
Ferme-Neuve	0	0,0	1 900	67,3	0	0,0	900	32,7	0	0,0	2 800
Lac-Saint-Paul	0	0,0	500	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	500
Mont-Saint-Michel	0	0,0	0	0,0	0	0,0	600	100,0	0	0,0	600
Sainte-Anne-du-Lac	0	0,0	0	0,0	0	0,0	600	100,0	0	0,0	600
Territoires non organisés	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0

¹ La population couverte par l'indice représente essentiellement la population vivant dans les ménages privés couverte par le Recensement et l'Enquête nationale sur les ménages (ENM) de 2011. Elle ne comprend pas les résidents de ménages collectifs tels que des centres d'hébergement et des pénitenciers, de même que ceux des secteurs pour lesquels les données de l'ENM ne sont pas disponibles.

Note : Les nombres sont arrondis à la centaine; la somme des nombres des municipalités peut différer du nombre pour le territoire.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011 et Enquête nationale sur les ménages (ENM) de 2011. Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), compilations de données, 2015.

Constats :

La répartition de la défavorisation matérielle et sociale combinée parmi la population de chacune des municipalités du RLS d'Antoine-Labelle

- ▶ Toute la population de La Macaza se retrouve dans des secteurs matériellement et socialement plus défavorables (profil 5).
- ▶ La moitié de la population de l'Ascension se trouve dans des secteurs plus défavorisés matériellement et socialement (profil 5), alors que l'autre moitié se trouve dans des secteurs de conditions moyennes (profil 2).
- ▶ Plus de 20 % de la population de Lac-des-Écorces vit dans des secteurs plus défavorisés matériellement et socialement (profil 5). Une autre partie vit dans des secteurs matériellement plus défavorables (profil 4), mais la majorité de la population habite dans des secteurs ayant des conditions moyennes (profil 2).
- ▶ La population de Mont-Laurier est répartie dans les 5 profils. La moitié de la population vit dans des secteurs ayant des conditions moyennes (profil 2). Le quart de la population habite des secteurs plus défavorisés socialement seulement (profil 3), s'ajoute à cela 13 % de la population vivant dans des secteurs plus défavorisés à la fois matériellement et socialement (profil 5).
- ▶ Les populations des municipalités de Lac-du-Cerf, du Mont-Saint-Michel et de Sainte-Anne-du-Lac vivent entièrement dans des zones défavorisées matériellement seulement (profil 4).
- ▶ Les populations des municipalités de Chute-Saint-Philippe et de Ferme-Neuve sont réparties dans des secteurs de conditions moyennes (profil 2) et dans des secteurs défavorisés matériellement seulement (profil 4).
- ▶ La population de Nominique est d'une part dans des secteurs plus défavorisés socialement seulement (profil 3) et d'autre part, dans des secteurs ayant des conditions moyennes (profil 2).
- ▶ Les populations de Notre-Dame-du-Laus, Rivière-Rouge et Lac-Saguay sont réparties dans trois profils, soit dans des secteurs de conditions moyennes (profil 2), les secteurs ayant des conditions socialement défavorables seulement (profil 3) et les secteurs matériellement défavorables seulement (profil 4).
- ▶ Les populations des municipalités de Notre-Dame-de-Pontmain, de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, de Kiamika et du Lac-Saint-Paul se retrouvent entièrement dans des secteurs ayant des conditions moyennes de défavorisation (profil 2).

La défavorisation combinée en nombre de personnes

- ▶ Environ 3 100 personnes habitent les secteurs les plus défavorisés à la fois matériellement et socialement du territoire d'Antoine-Labelle.
- ▶ Plus de la moitié de ces personnes habite dans Mont-Laurier.

RÉFÉRENCES

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL (2008). Regard sur la défavorisation à Montréal, Montréal, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

FRANCK, John et Sally HAW (2011). « Best Practices Guidelines for Monitoring Socioeconomic Inequalities in Health Status: Lessons from Scotland », dans *The Milkbank Quaterly*, vol. 89, no. 4, pp. 658-693.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL, Caroline ALIX et Maude LANDRY (2013). *Une stratégie et des indicateurs pour la surveillance des inégalités sociales de santé au Québec*, Institut national de santé publique, Gouvernement du Québec.